

Ecrit par Laurent Garcia le 20 février 2026

Crédit Agricole Alpes Provence : « pour être solidaire, il faut être solide »



Le Crédit Agricole Alpes-Provence vient de présenter ses résultats 2025 où la satisfaction client a été l'une des principales priorités du groupe bancaire régional. La banque coopérative a aussi dévoilé ses perspectives 2026 avec pour objectif un renforcement de sa présence sur le territoire ainsi que la rénovation de plusieurs agences dans le Vaucluse

En 2025, [le Crédit Agricole Alpes Provence](#) a comptabilisé 44 000 nouveaux clients, portant son portefeuille à 809 036 clients sur l'ensemble de ses marchés, dont 363 000 clients sociétaires (+30 000 nouveaux clients sociétaires) et 121 000 clients entreprise/professionnels/agriculteurs (+3 200 nouveaux clients). Dans le même temps, le groupe bancaire régional affiche 15 nouvelles ETI (Entreprise de taille

Ecrit par Laurent Garcia le 20 février 2026

intermédiaire) clientes. Désormais, 117 des 325 ETI dont le siège est sur le territoire sont clientes du Crédit Agricole Alpes Provence.

Cette dynamique est également reconnue par les clients eux-mêmes. En 2025, le Crédit Agricole Alpes Provence se classe 1ère banque de son territoire en e-réputation, avec une note moyenne de 4,9/5 sur Google et 4,6 sur AppleStore. Elle s'inscrit dans une ambition claire : être la banque leader sur ses territoires, avec un objectif d'un million de clients satisfaits.

« En 2025, la satisfaction client a été le premier moteur du Crédit Agricole Alpes Provence. »

Laurent Fromageau, directeur général du Crédit Agricole Alpes Provence

« En 2025, la satisfaction client a été le premier moteur du Crédit Agricole Alpes Provence : elle a guidé notre action collective et permis de conjuguer des résultats solides, une gestion prudente des risques et un impact durable, au service des territoires, des entreprises, et des projets de vie de nos clients, confirme [Laurent Fromageau](#), directeur général du Crédit Agricole Alpes Provence. En 2026, nous accélérerons encore, en faisant de l'hyper-satisfaction client le levier central de notre performance durable et de notre utilité pour les territoires. »

« Les attentes des Français et de nos clients évoluent, tout comme leurs usages, poursuit le directeur général du Crédit Agricole Alpes Provence. Notre responsabilité est d'y répondre en renforçant notre utilité : utiles au quotidien pour nos clients, utiles pour le développement de nos territoires et à l'économie réelle. »

[Crédit agricole Alpes-Provence : une task force pour mieux accompagner les entreprises tous azimuts](#)

3 axes majeurs d'engagement

Afin d'accompagner l'évolution des attentes et d'accélérer la satisfaction de l'ensemble de ses clients, particuliers, professionnels et entreprises, le Crédit Agricole Alpes Provence a adopté une charte d'engagements structurée autour de trois axes majeurs.

Afin d'apporter davantage de réactivité, la banque garantie une réponse dans la journée. « Avec plus de 2 000 collaborateurs, 9 décisions sur 10 sont prises directement en agence, permettant de multiplier par 4,5 le nombre de dossiers traités en autonomie entre septembre et décembre 2025, précise le Crédit Agricole. Cette évolution est reconnue par 87 % des clients. »

Ecrit par Laurent Garcia le 20 février 2026

Pour cela, la banque coopérative peut s'appuyer sur son réseau de 144 agences de proximité et 24 agences spécialisées totalisant 318 rendez-vous téléphoniques ou en visioconférence et 897 rendez-vous en agence par jour.

Par ailleurs, grâce [à sa nouvelle Task Force Entreprises 360°](#), le Crédit Agricole Alpes Provence propose un accompagnement global aux entreprises des territoires, face à leurs enjeux économiques, financiers et humains. Ce dispositif s'appuie notamment sur le capital-investissement avec Sofipaca.

[Le Crédit Agricole n'est plus seulement financeur du territoire mais faconneur](#)

Les résultats 2025

En 2025, la collecte globale du Crédit Agricole Alpes Provence dépasse 27 milliards d'euros, en hausse de 1,243 milliard d'euros sur un an (+4,8%). Cette dynamique est notamment portée par l'assurance-vie dont les encours progressent de 8,8%.

L'encours de crédits franchit les 20 milliards d'euros, en hausse de 690M€ (+3,6%). Cette évolution concerne l'ensemble des marchés, y compris les entreprises, dans un contexte de ralentissement de l'investissement.

Cette performance commerciale s'appuie également sur une intensification de l'équipement des clients, favorisée par le déploiement de nouveaux parcours digitaux. En 2025, le stock de contrats de Banque au Quotidien progresse de 3,5% (+12 900 contrats) et le nombre de cartes de 3% (+16 465 cartes). Les assurances de biens et de personnes poursuivent leur croissance, avec +16 630 contrats supplémentaires en portefeuille.

« La politique prudente du Crédit Agricole Alpes Provence s'appuie sur une structure financière particulièrement solide. »

Le produit net bancaire atteint 494,4M€, en hausse de +8,2%, bénéficiant d'une croissance retrouvée de la marge d'intermédiation (+12,4%) et de la dynamique d'équipement des clients en services bancaires, assurances et prévoyance, qui porte la progression des commissions à +2,5%.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 195,5M€, en augmentation de +16,6%, traduisant la solidité du modèle opérationnel. Les charges de fonctionnement progressent de manière maîtrisée (+3,3% en normes françaises), principalement sous l'effet de l'inflation. Au final, en normes FR, le résultat s'établit à 116,3M€, en progression de +13,1% par rapport à 2024.

« Pour être solidaire, il faut être solide », rappelle [Franck Alexandre](#), directeur général et président du Crédit Agricole Alpes Provence,

Rénovation des agences en Vaucluse

Ecrit par Laurent Garcia le 20 février 2026

Dans le cadre de son plan de rénovation, le Crédit Agricole Alpes-Provence a prévu de réaménager une trentaine de ses agences vauclusiennes d'ici 3 ans. Pour 2026, 11 agences devraient ainsi faire déjà l'objet de travaux dans le département. Cela a été déjà le cas tout récemment des sites bancaires de Cavaillon et de Malaucène

Une gestion prudente

En 2025, le coût du risque s'établit à -56,4M€, en hausse par rapport à 2024 (-35,3M€). Cette évolution reflète un renforcement volontaire des couvertures, avec une dotation en provisions individuelles portée à 54,6M€ (contre 11,1M€ en 2024). Les provisions au titre d'IFRS 9 ont, quant à elles, une incidence plus limitée en 2025 (1,5M€), portant leur encours à 237,6M€.

Malgré un contexte de défaillances d'entreprises en augmentation, la qualité du portefeuille de crédits demeure maîtrisée. Le taux d'encours en défaut s'établit à 1,91% au 31 décembre 2025 (contre 1,56% en 2024). Avec un taux de couverture de 50,53%, le Crédit Agricole Alpes Provence maintient un niveau élevé de protection. Au global, les provisions constituées au titre du risque de crédit atteignent 431,2M€, auxquelles s'ajoutent 124,2M€ de Fonds pour Risques Bancaires Généraux en normes françaises, portant le niveau de couverture global de l'actif clientèle à 2,78%. La politique prudente du Crédit Agricole Alpes Provence s'appuie sur une structure financière particulièrement solide. Au 31 décembre 2025, le ratio de liquidité réglementaire Bâle 3 (LCR) s'élève à 109,3%, traduisant une capacité élevée à faire face aux besoins de financement des clients. Le ratio de solvabilité global atteint 21,4%, un niveau très largement supérieur aux exigences réglementaires (SREP : 11%), confirmant la robustesse du bilan.

Laurent Garcia



Renforcement du comité de direction

Le Crédit Agricole Alpes Provence vient également de procéder à plusieurs nominations au sein de son Comité de direction. Un renforcement qui intervient dans le cadre de son plan stratégique '[Nouvelles Proximités](#)' visant à étoffer ses expertises clés : ressources humaines, développement commercial, gestion des risques et gouvernance.

Dans ce cadre, [Antoine Guigny](#) (à droite sur la photo ci-dessus) est nommé Directeur du Développement

Ecrit par Laurent Garcia le 20 février 2026

Crédits et Assurances depuis le 1er décembre 2025. Ingénieur Arts et Métiers, il a exercé depuis 2001 au sein de l'Inspection Générale du Groupe Crédit Agricole puis du Crédit Agricole Nord de France. Il mettra son expertise en innovation, data, digital et assurances au service du développement commercial et de la performance durable du Crédit Agricole Alpes Provence. Pour sa part, Xavier Perrin (à gauche sur la photo) est nommé Directeur Capital et Développement Humain depuis le 1er janvier 2026. Grâce à un parcours solide au sein du groupe Crédit Agricole et de ses filiales, marqué par l'accompagnement de transformations RH d'envergure en France et à l'international, il aura pour mission de piloter et d'accompagner le projet humain de l'entreprise.

Enfin, Claire Pittelioen (au centre sur la photo) est nommée Directrice des Risques, du Contrôle Permanent et de la Conformité à compter du 1er février 2026. Entrée dans le Groupe Crédit Agricole en 2000, elle dispose d'une expérience approfondie en audit, maîtrise des risques et transformation des organisations. Elle accompagnera le développement du Crédit Agricole Alpes Provence dans un cadre de solidité, de conformité et de performance durable.

Crédit photo DR/Benjamin Loembet